

# FORMATION SPORT SUR PRESCRIPTION MEDICALE

## A qui s'adresse cette formation ?

- Les personnes qualifiées titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme inscrit au RNCP (CQP, TFP) d'une fédération sportive agréée disposant d'une certification fédérale « sport sur prescription médicale » reconnue sur arrêté interministériel ou les titulaires d'un diplôme d'Etat délivré par une fédération sportive agréée ou par les établissements publics.
- Maximum 12 participants
- **Pré-requis :** Diplôme fédéral permettant l'encadrement bénévole ou diplôme inscrit au RNCP ou concours territorial permettant l'encadrement contre rémunération. Envoyer son Psc1 ou son Afps lors de l'inscription.

## Durée et dates/lieu de formation :

- 35 heures de formation
- **A FLEURY-LES-AUBRAIS (45)**
  - Du 4 mars au 1er avril 2025 - Les mardis toute la journée.
  - [Programme](#)
- **PAYS DE LA CHATRE EN BERRY (36)** - Lieu exact à définir
  - Du 3 au 7 novembre 2025
  - Programme en cours

## Inscription :

- **SESSION DE FLEURY-LES-AUBRAIS** (du 4 mars au 1er avril 2025) : [INSCRIPTION](#)
- **SESSION DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY** (du 3 au 7 novembre 2025) : INSCRIPTION

## Délai d'accès à la formation :

- Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation en fonction du nombre d'inscrits.

## Compétences visées :

- Participer à l'éducation pour la santé du patient à travers les actions du sport-santé
- Concevoir un programme d'activités physiques sécurisé et adapté aux capacités des patients atteints d'une affection de longue durée sans aucune limitation physique ou souffrant de limitation minime
- Réagir face à un accident au cours de la séance d'activités physiques adaptées

## Objectifs pédagogiques :

- Identifier et situer une action sport-santé
- Définir le cadre et les contraintes réglementaires
- Identifier les caractéristiques très générales des principales ALD du sport-santé
- Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé
- Evaluer les capacités et les motivations initiales du patient
- Prendre en compte les caractéristiques des pathologies et la prescription médicale dans la préparation du programme d'APA
- Fixer des objectifs permettant le développement de l'autonomie du patient

- Opérer des adaptations simples sur les activités physiques dans un objectif de tolérance et d'autonomie dans la pratique
- Animer une séance d'APA en s'appuyant sur la motivation des patients en repérant toute altération de la tolérance des séances
- Etablir un bilan simple pour les prescripteurs patients
- Actualiser les gestes de premier secours
- Prendre en compte l'environnement pour établir un plan de secours

### Contenus/référentiel de formation :

- [Référentiel de formation](#)

### Pédagogie et évaluation :

- La formation alterne des temps de théorie et de temps de mise en pratique collective ou individuelle (étude de cas par exemple) et des temps d'observation du public avec des professionnels du champ des activités physiques et adaptées.
- L'évaluation des acquis des participants se fera au fil de la formation à travers des interrogations formatives ponctuelles. Un quiz d'évaluation des connaissances sera réalisé en fin de formation pour s'assurer la bonne compréhension. Ce quiz portera sur l'ensemble des contenus de formation; il faut avoir 10/20 pour le valider.

### Intervenants :

- Professionnels de l'activité physique adaptée
- Acteurs institutionnels du sport-santé : Etat, ARS, mouvement sportif, maison sport-santé
- Professionnels de la santé (médecin, infirmier.ière, kinésithérapeute)

### Supports pédagogiques :

Les ressources documentaires et supports de formation seront accessibles via un espace numérique de formation dédié. Les codes d'accès seront transmis par mail aux stagiaires en début de formation.

### Prix :

- 700 euros. Ce prix ne comprend pas les frais annexes (restauration, transport...)
- Cette formation peut être financée par l'OPCO du sport ([demande de prise en charge AFDAS](#)). Pour avoir plus d'informations et tous les documents administratifs relatifs à cette prise en charge contactez le service formation du CROS CVL (Marie-Anne TOURAULT : 06.09.21.54.29)
- Pour les bénévoles d'associations : des bourses bénévoles peuvent être attribués. Plus d'informations : Marie-Anne TOURAULT : 06.09.21.54.29
- [Conditions générales de vente](#)

### Accessibilité :

Pour toute question liée à l'accessibilité de la formation aux personnes handicapées : contactez la référente handicap de l'organisme de formation (Marie-Anne TOURAULT, [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) ou 06.09.21.54.29) afin de définir vos besoins d'aménagement et d'adaptation de la formation

### Contact :

- CROS Centre-Val-de-Loire, pôle formation
- Organisme de formation n°24 45 02853 45 enregistré auprès du préfet du Centre-Val de Loire,
- N° SIRET : 327 386 272 00 63 / APE : 9312 Z
- Sébastien NOURRY, chargé de mission sport-santé au CROS CVL : Email :

[SebastienNourry@franceolympique.com](mailto:SebastienNourry@franceolympique.com) ou 06.12.74.94.13

- Aurélie BARON, chargée de développement sport santé du CDOS 18 : Email : [eapa.cher@franceolympique.com](mailto:eapa.cher@franceolympique.com) ou 06.67.90.10.30
- Maxime LEFRANC, responsable de la maison sport-santé 28 : Email : [sante@sport28.fr](mailto:sante@sport28.fr) ou 07.64.84.63.02
- Pauline FORTIN, chargée de mission sport-santé au CDOS 37 : Email : [sportsante.indreetloire@franceolympique.com](mailto:sportsante.indreetloire@franceolympique.com) ou 07.56.41.14.21
- Marie-Anne TOURAULT, responsable formation au CROS CVL, référente handicap de l'OF : Email : [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) ou 06.09.21.54.29

### **Résultats de la session 2024 :**

- 100% des répondants au questionnaire de satisfaction sont satisfaits ou très satisfaits de la pertinence des contenus.
- 96% des répondants au questionnaire de satisfaction sont satisfaits ou très satisfait des supports et langages des intervenants.
- 100% des répondants au questionnaire de satisfaction ont réalisé entièrement la formation (0 abandons).